



DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025 FAMILIAL

* Si plusieurs danseurs prennent le même cours, indiquez tous les numéros dans la case N° Danseur(s) et multipliez le prix par le nombre de danseurs dans la case Total Prix

	N° 1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6
NOM						
PRENOM						
DATE DE NAISSANCE						

COURS	NES EN	JOUR	DUREE	HORAIRES	LIEU	PROFESSEUR	PRIX	PRENOMS ET N° DANSEUR(S) *	TOTAL PRIX
EVEIL 1	2020	MERCREDI	0H45	11H30-12H15	SAINGHIN	PASCALINE	115€		
EVEIL 1	2020	SAMEDI	0H45	10H30-11H15	SAINGHIN	PASCALINE	115€		
EVEIL 2	2019	MERCREDI	0H45	16H30-17H15	SAINGHIN	LEILA	115€		
EVEIL 2	2019	SAMEDI	0H45	11H30-12H15	SAINGHIN	PASCALINE	115€		
INITIATION 1	2018	MERCREDI	1H	10H30-11H30	SAINGHIN	PASCALINE	155€		
INITIATION 1	2018	LUNDI	1H	17H15-18H15	DON	PASCALINE	155€		
INITIATION 2	2017	MERCREDI	1H	15H00-16H00	FOURNES	PASCALINE	155€		
INITIATION 2	2017	VENDREDI	1H	17H30-18H30	DON	LEILA	155€		
PREPARATOIRE 1	2016	LUNDI	1H	18H15-19H15	DON	PASCALINE	155€		
PREPARATOIRE 2	2015	VENDREDI	1H	18H30-19H30	DON	LEILA	155€		
ELEMENTAIRE 1+2	2013-2014	VENDREDI	1H	18H00-19H00	WAVRIN	PASCALINE	155€		
COLLEGE (+LYCEE NIV INITIE)	NIVEAU DEBUTANT INITIE	MERCREDI	1H15	17H30-18H45	SAINGHIN	LEILA	175€		
LYCEE JAZZ	NIV INTERMEDIAIRE	MERCREDI	1H15	18H45-20H00	SAINGHIN	LEILA	175€		
LYCEE CONTEMPORAIN	NIV INTERMEDIAIRE	LUNDI	1H15	19H15-20H30	DON	PASCALINE	175€		
ADULTE	DEBUTANT	MERCREDI	1H30	20H00-21H30	SAINGHIN	LEILA	205€		
ADULTE	DEBUTANT	VENDREDI	1H30	20H00-21H30	WAVRIN	PASCALINE	205€		
PERFECTIONNEMENT	INTERMEDIAIRE	MARDI	1H30	20H00-21H30	SAINGHIN	PASCALINE	205€		
INTERMEDIAIRE-AVANCE	INTERMEDIAIRE-AVANCE	LUNDI	1H30	20H30-22H00	DON	PASCALINE	205€		
CLASSIQUE 1	6-8 ANS / DEBUTANT	MARDI	1H	17H00-18H00	SAINGHIN	PASCALINE	155€		
CLASSIQUE 1	6-8 ANS / DEBUTANT	MERCREDI	1H	14H00-15H00	FOURNES	PASCALINE	155€		
CLASSIQUE 2	9-13 ANS/+2 ANS CLASSIQUE	MARDI	1H	18H00-19H00	SAINGHIN	PASCALINE	155€		
CLASSIQUE 3	+ 14 ANS	VENDREDI	1H	19H00-20H00	WAVRIN	PASCALINE	155€		
HIPHOP 1 DEBUTANT	8-11 ANS / DEBUTANT	MERCREDI	1H	13H00-14H00	SAINGHIN	FRANCK	175€		
HIPHOP 1 DEBUTANT	8-11 ANS / DEBUTANT	JEUDI	1H	17H00-18H00	SAINGHIN	FRANCK	175€		
HIPHOP 1 INTERMEDIAIRE	8-11 ANS /+1 AN HIPHOP	JEUDI	1H	18H00-19H00	SAINGHIN	FRANCK	175€		
HIPHOP 1+2 INTER-AVANCE	10-13 ANS / +2 ANS HIPHOP	MERCREDI	1H15	17H45-19H00	DON	FRANCK	200€		
HIPHOP 2 DEBUTANT	12-15 ANS	MERCREDI	1H	14H00-15H00	SAINGHIN	FRANCK	175€		
HIPHOP 2 INTERMEDIAIRE	12-15 ANS /+2 ANS	MERCREDI	1H30	15H00-16H30	SAINGHIN	FRANCK	225€		

	HIPHOP							
HIPHOP 3	15-17 ANS	MERCREDI	1H30	19H00-20H30	DON	FRANCK	225€	
HIPHOP ADULTE	+ 18 ANS/NIV.DEBUTANT	MERCREDI	1H	20H30-21H30	DON	FRANCK	175€	
HIPHOP ADULTE	+ 18 ANS/ NIV.INTERMEDIAIRE	JEUDI	1H30	19H15-20H45	WAVRIN	FRANCK	225€	

YOGA	+ 16 ANS	MARDI	1H15	19H15-20H30	DON	FLORINE	135€	
YOGA	+ 16 ANS	VENDREDI	1H30	19H30-21H00	DON	LEILA	150€	
ZUMBA	+ 16 ANS	JEUDI	1H	19H45-20H45	WAVRIN	VANESSA	115€	
ZUMBA	+ 16 ANS	SAMEDI	1H	11H15-12H15	WAVRIN	VANESSA	115€	
RENFORCEMENT MUSCULAIRE	+ 16 ANS	SAMEDI	1H	10H15-11H15	WAVRIN	VANESSA	115€	
PILATES-CARDIO-TRAINING	+ 18 ANS	LUNDI	1H	8H40-9H40	SAINGHIN	PASCALINE	135€	
PILATES	+ 18 ANS-NIV. DEBUTANT	LUNDI	1H	12H15-13H15	DON	PASCALINE	135€	
PILATES	+ 18 ANS--NIV. INTERMEDIAIRE	MARDI	1H	19H00-20H00	SAINGHIN	PASCALINE	135€	
PILATES	+ 18 ANS-TOUS NIVEAUX	JEUDI	1H	20H00-21H00	DON	PASCALINE	135€	
PILATES	+ 18 ANS-TOUS NIVEAUX	JEUDI	1H	21H00-22H00	DON	PASCALINE	135€	
PILATES	+ 18 ANS-NIV. INTERMEDIAIRE	VENDREDI	1H	12H15-13H15	SAINGHIN	PASCALINE	135€	
PILATES	+ 18 ANS-TOUS NIVEAUX	SAMEDI	1H	9H00-10H00	DON	PASCALINE	135€	

							TOTAL PRIX DES COURS CHOISIS€
--	--	--	--	--	--	--	-------------------------------------	--------

REMISES APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES COURS CI-DESSUS :

2 COURS	3 COURS	4 COURS	5 COURS	6 COURS	7 COURS	8 COURS	
20€ <input type="checkbox"/>	30€ <input type="checkbox"/>	40€ <input type="checkbox"/>	50€ <input type="checkbox"/>	60€ <input type="checkbox"/>	70€ <input type="checkbox"/>	80€ <input type="checkbox"/>	REMISE DE
						€

Le règlement de cette somme est effectué par :				TOTAL : €
Chèque(s)		CB	Espèces	
1 Chèque <input type="checkbox"/>	4 Chèques <input type="checkbox"/>	1 fois <input type="checkbox"/>	1 fois <input type="checkbox"/>	
2 Chèques <input type="checkbox"/>	5 Chèques <input type="checkbox"/>	(Obligatoire si inscription en ligne)		
3 Chèques <input type="checkbox"/>	6 chèques <input type="checkbox"/>			

Les cours auront lieu :

- A Sainghin en Weppes, salle de danse, rue du 11 novembre,
- A Wavrin, salle de sport du Collège Léon Blum, rue René Benoit,
- A Fournes en Weppes, salle Bonnel, Complexe d'Hespeel, rue du 4 septembre,
- A Don, dans les Studios Well Wepp, 2 Rue de l'Abbé Leman.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ADHERENTS

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphones des parents **obligatoires** :

.....

Adresses e-mail des parents EN MAJUSCULES :

.....

➤ Le danseur..... est suivi pour des problèmes de santé.

Le cas échéant, merci d'indiquer lesquels.....

➤ Je désire recevoir une attestation à fournir à mon employeur et prends note qu'une fois l'attestation délivrée, aucun remboursement ne sera possible. **OUI** **NON**

➤ Référence du contrat d'assurance civile :

Nom de l'assurance..... Numéro de sociétaire.....

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

TENDANCES WEPPEES II SE LAISSE LA POSSIBILITE DE REFUSER L'ACCES AU COURS DE DANSE LE CAS ECHEANT.

DECHARGE MEDICALE

En vous inscrivant à un cours, vous certifiez que, vous ou votre/vos enfant(s), êtes/est/sont dans un état physique permettant la pratique de la dite discipline. Vous y participez sous votre propre responsabilité, et vous engagez à ne pas vous retourner contre l'association en cas de blessure ou problème physique dès l'entrée au cours, non lié à un accident (chute etc.)

Si un adhérent a des problèmes de santé nécessitant un avis médical, il est de sa responsabilité de vérifier auprès de son médecin qu'il n'y a pas de contre-indications. Tout problème de santé nécessitant des ajustements pendant le cours doit nous être remonté.

AUTORISATION OBLIGATOIRE POUR LA PHOTOGRAPHIE

L'association TenDances Weppes II possède un site internet www.tendancesweppes.com ainsi qu'une page Facebook et une chaîne Youtube où sont diffusées les diverses manifestations organisées dans le cadre de son activité.

Nous vous invitons à remplir l'autorisation suivante pour que vous ou votre enfant puisse être pris en photos/vidéos.

Toutefois, TenDances Weppes II ne peut pas être tenue responsable des photographies et films pris et diffusés sur d'autres sites, par les danseurs eux-mêmes de façon illicite et à l'insu des autres adhérents. Ces personnes s'exposent dans ce cas aux sanctions prévues par le code civil – Art.9 par le code pénal – Art. 226-1,-2,-8 notamment sur le respect du droit à l'image.

Monsieur, Madame

Autorisent la prise de photos et la diffusion de films faits par TenDances Weppes II lors de manifestations.

OUI

NON

REGLEMENT INTERIEUR

Les danseurs doivent avoir **une tenue obligatoire**, adaptée à la pratique spécifique de chaque danse sous peine de refus de l'enfant :

- Cheveux attachés,
- Leggin ou short et collants noirs, pieds nus ou chaussettes pour les cours Eveil et la Danse Moderne-Jazz,
- Tenue confortable, **baskets d'intérieur propres pour le Hiphop et la Zumba**, dans toutes les salles,
- Justaucorps, collants et ballerines roses, cheveux attachés en chignon pour la Danse Classique.

Prévoir une petite bouteille d'eau à chaque cours.

Pour le bien des danseurs, le professeur se réserve le droit de changer un élève de cours afin de l'ajuster à son niveau.

La responsabilité de TenDances Weppes II ne peut être engagée en dehors des heures de cours, notamment lors des trajets.

En cas d'absence de votre enfant, la personne responsable du cours doit être prévenue par mail à tendancesweppes@gmail.com.

En cas d'absence injustifiée, TenDances Weppes II se réserve le droit de contacter les parents par le moyen de son choix.

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires sauf avis contraire du professeur.

Le professeur se réserve le droit d'annuler exceptionnellement un cours pour raison médicale ou professionnelle, après avoir informé par mail ou affichage local, les adhérents.

En cas d'abandon en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison médicale.

En début d'année, **deux cours d'essai sont possibles.**

Les enfants se doivent de respecter tant leur professeur que les règles de sécurité et le matériel de la salle sous peine d'exclusion. Il est interdit de mâcher du chewing-gum pendant les cours et dans la salle.

Les adhérents doivent respecter les horaires de début et de fin du cours.

La présence des parents n'est pas autorisée pendant les cours.

Vous êtes cependant priés de vous assurer de la présence du professeur avant de laisser votre enfant.

Lors du gala de fin d'année, pour des raisons évidentes de sécurité, aucun enfant ne sera rendu avant la fin de la représentation.

Toutes les informations relatives à la Danse seront affichées régulièrement à la salle et envoyées par e-mail.

Signatures des parents, précédées de la mention « lu et approuvé » :